

## Planification de la crue printanière : Laval prête à soutenir ses riverains

**Laval, le 20 mars 2020** — Le maire de Laval, Marc Demers, s'est entretenu aujourd'hui avec la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Geneviève Guilbault, au sujet de la planification des opérations relatives à la crue printanière. Ils étaient en compagnie du ministre des Finances et ministre responsable de la région de Laval, Éric Girard, et du député Sainte-Rose, Christopher Skeete.

Malgré la situation liée à la pandémie de la COVID-19, la Ville de Laval reste mobilisée pour soutenir ses riverains et se prépare depuis plusieurs mois à la saison des crues printanières. Les opérations de vigie annuelle sont commencées depuis le 15 mars dernier, sous la gouverne de la Division de la sécurité civile du Service de police.

La Ville considère que la sécurité des citoyens commence par une bonne planification. Elle travaille de façon à ce que les véhicules d'urgence aient toujours accès aux zones à risque, à fournir les services essentiels aux citoyens concernés, à protéger les infrastructures municipales (bâtiments, stations de pompage, panneaux électriques, etc.) et à soutenir les populations vulnérables. Dans cette optique, elle a déjà entamé plusieurs processus permettant l'acquisition de matériel, dont des palettes de sacs de sable et des barrières d'eau de type Citadelle. La Ville consacre également beaucoup d'efforts à réduire les délais liés aux appels d'offres publics afin de pouvoir se procurer rapidement les biens et services requis.

« Selon la planification actuelle, nous devrions avoir reçu tous les biens et services au début du mois d'avril. La protection des personnes et des biens est notre priorité et nous améliorons constamment nos pratiques pour nous assurer que nos équipes sont prêtes à intervenir efficacement, et ce, malgré le contexte relatif à la pandémie. J'ai d'ailleurs abordé avec la ministre Guilbault la question de l'éventuelle flexibilité dont nous pourrions avoir besoin si une crue sévère survenait en même temps que la pandémie », mentionne Marc Demers, maire de Laval.

### Rappel important


La Ville de Laval maintient un dialogue constructif et efficace avec l'ensemble de ses partenaires pour assurer la sécurité de la population. Elle est proactive, mais demande la collaboration des citoyens. Elle recommande ainsi fortement aux Lavallois de s'abonner aux différents outils de communication électroniques de la Ville afin qu'ils soient rapidement informés par courriel des avis importants envoyés en cas de situation d'urgence, d'autant plus que la Ville pourrait ne pas être en mesure d'effectuer des visites en porte à porte dans le contexte actuel.

L'inscription se fait en ligne via [abonnement.laval.ca](http://abonnement.laval.ca). Les citoyens dont les coordonnées ont changé doivent également mettre à jour leur profil.

### Stratégie d'intervention pour les zones sensibles

#### SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • [www.laval.ca](http://www.laval.ca)

 [www.facebook.com/villedelavalpageofficielle](https://www.facebook.com/villedelavalpageofficielle) —  [www.twitter.com/@laval311](https://www.twitter.com/@laval311)

Laval reconduit son approche de livraison systématique de sacs de sable en fonction de zones où des impacts sont anticipés selon des prévisions de 3 à 5 jours. Ces prévisions sont déterminées par les données fournies par des experts provenant du ministère de la Sécurité publique, d'Hydro météo, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, d'Environnement Canada, de Changement climatique Canada, d'Hydro-Québec et de la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais. Grâce à ces prévisions, la Ville peut mieux évaluer les mesures à déployer. Concrètement, des zones de planification des opérations (ZPO) en cas d'inondation ont été déterminées pour les rivières des Prairies et des Mille Îles. Les résidents recevront donc les sacs de sable en fonction de ces zones et des impacts anticipés pour chacune d'elles.

À noter que les mesures de protection temporaires mises en place en 2019 sont reconduites, toujours selon les prévisions établies. À cet effet, de nombreux sites névralgiques ont été étudiés pour optimiser les mesures à y déployer. Une étude est également en cours pour identifier des sites où des mesures permanentes structurales de mitigation ou d'infrastructures vertes pourraient être implantées.

### **Surveillance de la plaine inondable**

Rappelons que depuis 2006, 14 stations télémétriques ont été installées à des endroits stratégiques sur le pourtour de l'île Jésus afin de permettre de suivre l'évolution de la crue des eaux. Ces stations sont calibrées avec les seuils historiques d'inondation des principales zones touchées et permettent d'identifier rapidement trois niveaux d'alerte.

De plus, depuis 2005, Laval s'est également adjoint les services et l'expertise de la firme Hydro Météo pour la surveillance des rivières et des bassins en amont.

### **Se préparer en cas d'inondation**

L'état de la situation ainsi que les consignes pour se préparer en cas d'inondation sont disponibles à [inondations.laval.ca](http://inondations.laval.ca)

En priorité, les citoyens doivent :


- Vérifier le bon fonctionnement de leur pompe d'évacuation (*sump pump*);
- Disposer d'une trousse d'urgence à la maison pour subvenir aux besoins de leur famille pendant 72 heures;
- Suivre les consignes de sécurité transmises par les autorités compétentes;
- Surveiller l'état des rivières sur le [site Internet du ministère de la Sécurité publique du Québec](http://site.Internet.du.ministère.de.la.Sécurité.publique.du.Québec) ainsi que les conditions météo ;
- Monter à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée;
- Protéger les entrées de leurs bâtiments (portes, fenêtres, garage) au moyen d'une digue faite de sacs de sable;
- Informer la Ville de toute situation préoccupante en téléphonant au 311.

– 30 –

Relations avec les médias

### **SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING**

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • [www.laval.ca](http://www.laval.ca)

 [www.facebook.com/villedelavalpageofficielle](http://www.facebook.com/villedelavalpageofficielle) —  [www.twitter.com/@laval311](http://www.twitter.com/@laval311)



# Communiqué

Pour publication immédiate

## **Ville de Laval**


Service des communications et du marketing  
Anne-Marie Braconnier  
Responsable des affaires publiques  
450 662-4343  
[medias@laval.ca](mailto:medias@laval.ca)

## **Cabinet du maire**

Valérie Sauvé  
Directrice des communications  
438 402-3258  
[va.sauve@laval.ca](mailto:va.sauve@laval.ca)

## **SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING**

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • [www.laval.ca](http://www.laval.ca)



[www.facebook.com/villedelavalpageofficielle](http://www.facebook.com/villedelavalpageofficielle)



[www.twitter.com/@laval311](http://www.twitter.com/@laval311)